



# INSTANT DÉFENSE 78



Numéros 1/2017

Janvier 2017



## Edito du DMD



L'année 2017 qui débute ne tranche pas fondamentalement avec l'année 2016 qui vient de s'achever. La menace terroriste est toujours omniprésente, l'engagement des armées toujours aussi déterminé, plein et entier. Le déploiement dynamique de nos forces armées en complément des forces de sécurité intérieure sur le territoire national et la vigilance permanente dont font preuve nos soldats ont permis à chacun d'entre nous de passer des fêtes de fin d'année dans une certaine sécurité et dans une relative sérénité. Nous leur en sommes reconnaissants.

Dans ce contexte tendu, les correspondants défense constituent plus que jamais des passerelles avec la population civile pour relayer les efforts de nos troupes, pour accompagner la politique de défense, pour expliquer la situation et aider à relever les défis qui ne manqueront pas de venir se dresser devant nous en 2017.

La réponse à ces défis repose, pour l'essentiel, sur votre engagement personnel, sur celui d'hommes et de femmes déterminés, généreux et capables d'espérance dans un monde rendu instable par la violence.

A l'orée de cette année 2017, je vous souhaite à tous une bonne santé, du bonheur dans votre vie personnelle et un bel épanouissement dans votre vie professionnelle. Je formule également des vœux de courage individuel et de succès collectifs. Nous en aurons tous besoin.

**Colonel Jean-Yves MATTEI, Délégué Militaire Départemental**

## QUATRIÈME FRÉGATE MULTI-MISSIONS

La frégate multi-missions (FREMM) Auvergne, est actuellement en cours d'achèvement sur le site de DCNS à Lorient. Depuis le 16 août, son équipage, réduit, participe à son armement. Selon les essais, une partie de l'équipage est associée aux équipes de DCNS pour vérifier si les obligations contractuelles avec l'Etat sont bien respectées. 60 marins minimum sont requis pour assurer la navigation dans de bonnes conditions et la présence d'équipes à même de réagir à un sinistre industriel ou à une fortune de mer. Une équipe, à terre, assure la formation et l'administration. En réalisant les essais contractuels avec les acteurs étatiques (Direction générale de l'armement – Marine nationale), l'industriel transfère progressivement les installations à l'équipage.

C'est le 15 septembre 2016 que le premier commandant de la FREMM Auvergne a été reconnu par l'amiral commandant la force d'action navale (ALFAN). A cette occasion, la cérémonie de la première levée des couleurs, a constitué un évènement majeur pour le bâtiment, prenant ainsi le titre de navire de guerre. Quatrième exemplaire d'une série de huit, la FREMM Auvergne sera livrée à la marine nationale au printemps 2017 avant d'être admise au service actif au terme d'un déploiement longue durée qui permettra de valider ses capacités militaires. Le triptyque « frégate multi-missions, hélicoptère de combat marine Caïman, missile de croisière naval » représente un bond capacitaire et constituera à terme une bascule stratégique.



*Frégate Multi-mission Auvergne*

Le programme des FREMM est le reflet de l'excellence des savoir-faire navals français. Les capacités militaires, déjà éprouvées en opérations, sont désormais reconnues.

Programme phare du renouvellement de la flotte de surface de la marine nationale, les FREMM assurent des missions telles que :

- la maîtrise d'une zone d'opérations aéro-maritimes;
- les luttes antinavire, anti-sous-marine et anti-aérienne.

### SOMMAIRE

- Edito du DMD 1
- Frégate multi-missions Auvergne 1
- L'ONAC/VG honore un héros de L'Indochine 2
- La Garde nationale, une réalité 3
- Centenaire de l'ONAC/VG 4

**Capitaine de frégate(H) Bernard MARCQ**

L'INSTANT DEFENSE 78

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE - DMD78 - BP 70269 - 78002 VERSAILLES CEDEX  
Tél. 01 30 97 53 87/01 30 97 52 85 - Fax 01 30 97 52 79

## L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE HONORE UN HÉROS DE LA GUERRE D'INDOCHINE

Le 24 novembre 2016, M. le sous-préfet Dominique Lepidi, directeur de cabinet de M. le préfet des Yvelines inaugurerait officiellement la salle « Indochine – Lieutenant Bernard de Lattre de Tassigny » au service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre des Yvelines. Pièce maîtresse de cette salle, un tableau réalisé par un peintre versaillais, ancien parachutiste, Vincent Cazamayou, acquis grâce aux dons de plus de 80 particuliers et associations des Yvelines, fut dévoilé à cette occasion.



« En 1949, le lieutenant de Lattre de Tassigny s'embarque pour l'Indochine, lointaine terre de France mais si importante pour nombre d'entre nous. Il y découvre un pays accueillant mais en guerre, il y retrouve la solidarité d'armes sans distinction de culture ou de convictions qu'il avait connue dans la Résistance, il y découvre ce charme si particulier au pays d'Asie et la fidélité à toute épreuve des partisans et populations indochinoises.

Au sein du 1er régiment de chasseurs, il fait rapidement ses armes, successivement cité à l'ordre de la brigade puis du corps d'armée. Il quitte son peloton pour prendre le commandement d'un escadron composé majoritairement de volontaires et partisans.

Mai 1951, le vietminh lance une grande offensive au Tonkin, la bataille du Day. Défendant son poste sur la ligne de front, notre lieutenant tombe au milieu de ses partisans sous les coups ennemis, le corps transpercé de quatre-vingt blessures. Nous sommes le 31 mai, nous sommes à Nim Binh, un homme est tombé, une figure va naître.

C'est pourquoi je salue aujourd'hui votre décision votée lors de ce conseil d'avril 2015 de baptiser ainsi cette salle. 65 ans après, nous sommes rassemblés pour rendre hommage à cet homme, à ces hommes qui sont morts à des milliers de kilomètres de leur patrie pour défendre des valeurs que nous portons encore aujourd'hui. »

Complétant cet ensemble, trois drapeaux trônaient au pied de cette œuvre :

le drapeau départemental de l'Association nationale des anciens d'Indochine, déposé par son dernier président, le commissaire général Lebreton,  
le drapeau de la section de Saint-Germain-en-Laye de l'association des anciens du Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient, déposé par le comité d'entente de Saint-Germain-en-Laye avec l'aimable autorisation du général Sander,  
le drapeau de la section des anciens de Rhin et Danube de Daïphong, donné au service départemental par les filles du dernier président, le colonel Wieme et le général Dary.



Peu avant de dévoiler le tableau « Aux héros d'Indochine », M. le sous-préfet Dominique Lepidi invita les deux filles du colonel Wieme et le général Dary à remettre officiellement leur drapeau au jeune François-Marie Pineau : « François-Marie, vous avez accepté de porter ce drapeau lors de nos cérémonies patriotiques versaillaises, je vous en remercie et vous en félicite. Soyez fidèle à votre engagement et digne de cette mission ».

**Jean-Baptiste ROMAIN, Directeur de l'ONAC/VG Yvelines**

## LA GARDE NATIONALE, UNE RÉALITÉ



Badge de manche

**Décret n° 2016-1364 du 13 octobre 2016 entré en vigueur le 14 octobre 2016 (extrait du Bulletin officiel)**

« Le décret porte création d'une garde nationale, assurée par les volontaires de la réserve opérationnelle des forces armées et des formations rattachées relevant du ministre de la défense, de la réserve opérationnelle de la gendarmerie nationale et de la réserve civile de la police nationale. Il définit par ailleurs l'organisation et la composition des instances participant à la gouvernance de la garde nationale.

*Mission : La garde nationale concourt, le cas échéant par la force des armes, à la défense de la patrie et à la sécurité de la population et du territoire.*

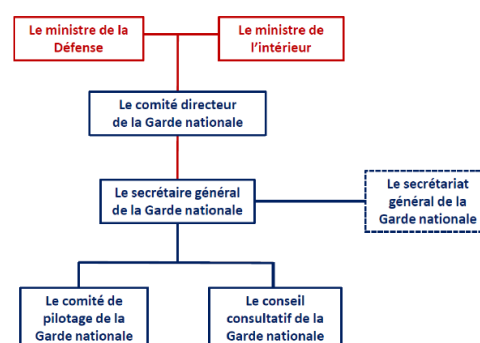
*Elle contribue aux missions :*

- Des forces armées et formations rattachées relevant du ministre de la défense
- De la gendarmerie nationale et de la police nationale relevant du ministre de l'intérieur

*La garde nationale est assurée par les volontaires servant au titre d'un contrat d'engagement à servir dans la réserve opérationnelle (ESR) des forces armées et des formations rattachées et les volontaires de la réserve civile de la police nationale. »*

**Sa direction est assurée par** Le secrétaire général de la garde nationale placé sous l'autorité conjointe des ministres de la défense et de l'intérieur, il s'agit aujourd'hui du **général de division Gaëtan Poncelin de Raucourt**.

Voir le schéma ci-contre →



### Les 3 objectifs :

- Accroître la participation des réserves au renforcement de la sécurité des Français
- Apporter une réponse concrète au désir d'engagement de la jeunesse.
- Favoriser la cohésion nationale et développer l'esprit de résilience face aux menaces actuelles.

Elle s'appuie sur toutes les forces de réserves opérationnelles existantes, Terre, Air, Mer, Autres Services, gendarmerie et police nationale.



### L'accompagnement financier du soldat et de l'entreprise prévoit 5 mesures :

- Une participation au financement du permis de conduire
- Une allocation pour les étudiants
- La valorisation des compétences acquises
- Une prime de fidélité
- Une réduction d'impôt **pour les entreprises** facilitant l'engagement de leurs salariés dans la réserve (article 238 bis CGI)

Aujourd'hui la garde nationale représente 63750 personnes ; depuis l'été 2016, 6000 personnes sont employées chaque jour. L'objectif 2018 est d'atteindre 86 000 Hommes et femmes répartis comme suit :

40 000 réservistes opérationnels du ministère de la défense

41 000 réservistes de la gendarmerie nationale

5 000 réservistes de la police nationale

Les réservistes ont effectué en moyenne 24 jours d'activités en 2016

### Un budget à la hauteur des ambitions :

Le budget dédié à la garde nationale est à la hauteur des ambitions. Dès 2017, il sera porté à 311 M€ pour les deux ministères. Un effort budgétaire additionnel de 100M€ a en effet été décidé, qui s'ajoutera aux 211 M€ déjà prévus pour les réserves opérationnelles dans le projet de loi de finances pour 2017. Ce budget permettra de financer la montée en puissance des effectifs et l'équipement de la garde nationale ainsi que les mesures d'attractivité.

Lieutenant de vaisseau(H) Marcel FARGE

## CENTENAIRE DE L'ONAC/VG



Maitrise de la Maison de la Légion  
d'honneur de Saint-Germain-en-Laye

Le 8 décembre 2016, au château de Plaisir, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre a été accueilli par Madame le maire pour commémorer 100 ans d'existence au profit de ceux qui furent blessés, dans leur chair ou dans leur cœur, par les guerres que nous avons connues, de ceux qui aujourd'hui se battent pour notre liberté, de ces français victimes des attaques terroristes.

En présence de M. le préfet des Yvelines, devant une salle de 200 personnes, accompagnés par les voix enchanteresses de la maîtrise de la Maison d'Education de la Légion d'honneur

de Saint-Germain-en-Laye, cet après-midi fut un des moments les plus marquants de la vie de notre office départemental au cours de ces dernières années.

Ce centenaire fut également l'occasion de mettre à l'honneur deux de nos plus fidèles ressortissants, piliers de notre service en leur décernant la médaille d'or de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, attribué par le conseil d'administration national de l'ONACVG :

Mme Jacqueline Fleury, résistante, déportée, témoin infatigable auprès des jeunes. Son combat pour la mémoire s'est traduit par son investissement dans la création et l'organisation du concours national résistance et déportation, dans la création d'un mémorial national de la déportation sur l'Île de la Cité à Paris et dans la création de la journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation. Depuis les années 1950, elle siège au sein du conseil départemental de l'ONACVG des Yvelines.

M. Raymond Mocaer, résistant, déporté, également témoin infatigable auprès des jeunes. Son action fut très importante à Versailles pour le travail de mémoire, en organisant notamment de grandes expositions à la mairie. Il mena en parallèle un long combat pour les droits des déportés mutilés. Depuis les années 70-80, il siégeait au sein du conseil départemental de l'ONACVG des Yvelines.

Mme Fleury et M. Mocaer ont tous deux rejoint notre comité d'honneur en décembre 2015 et c'est avec fierté et une profonde joie que nous leurs avons remis cette médaille d'or de l'ONACVG.

*Jean-Baptiste ROMAIN, Directeur de l'ONAC/VG Yvelines*

### Informations pratiques

#### Revue disponibles par abonnement

- Armées d'Aujourd'hui
- Terre Information Magazine
- Air Actualités
- Cols Bleus
- Marine



ECPAD - Service abonnements  
2 à 8 route du Fort  
94 205 Ivry-sur-Seine Cedex  
Tél : 01 49 60 52 44

### Rappel de quelques adresses

#### Délégation Militaire Départementale des Yvelines (DMD)

Caserne d'Artois  
BP 70269 - 78002 Versailles Cedex  
Tél : 01 30 97 54 16 – Fax : 01 30 97 52 79

#### Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG)

Caserne d'Artois  
9 ter rue Edouard Lefebvre - 78000 Versailles  
Tél : 01 30 97 55 80 / 01 39 50 15 02 - Fax : 01 39 02 28 22

#### Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) - bureaux Terre Air et Marine

7 rue des Chantiers - 78000 Versailles  
Tél : 01 39 25 92 00 / 01 39 25 92 14 - Fax : 01 39 25 92 10

#### Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie (CIR.GEND) :

121 Boulevard Diderot - 75012 Paris  
Tél : 01 53 17 32 10 - Fax : 01 53 17 32 29

#### Etablissement du Service National d'Île-de-France (ESN) et Centre du Service National de Versailles (CSN) :

Caserne d'Artois  
9 rue Edouard Lefebvre - 78000 Versailles  
Tél : 01 30 97 54 64/01 30 97 55 18  
Adresse postale : GSBdD Versailles  
Etablissement du Service National Ile-de-France  
CS 10702 - 78013 Versailles Cedex

**Directeur de la publication : lieutenant-colonel Frédéric FEUILLÂTRE**  
**Rédacteur en chef : lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY**

L'INSTANT DEFENSE 78

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE - DMD78 - BP 70269 - 78002 VERSAILLES CEDEX  
Tél. 01 30 97 53 87/01 30 97 52 85 - Fax 01 30 97 52 79